Contacts administratifs

FCU Côte d'Opale - **Dunkerque**
Centre universitaire des Darses
Avenue Maurice Schumann
59140 Dunkerque
03 28 23 70 80

FCU Côte d'Opale - **Boulogne**
Centre universitaire Capécure
Quai Robert Masset – Entrée C
Bassin Napoléon
62200 Boulogne sur mer
03 21 99 45 40

Sylvie Lecocq
vae@univ-littoral.fr

FCU Côte d'Opale - **Calais**
Centre universitaire de la mi-voix
Rue Ferdinand Buisson
62100 Calais
03 21 46 55 20

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

La VAE permet à chacun de valider tout ou partie d'une certification grâce à son expérience professionnelle, extra-professionnelle, bénévole ou de volontariat.

Mise à jour février 2024

Objectifs

Pour les particuliers
- Faire reconnaître ses compétences
- Raccourcir un parcours de formation
- Préparer sa reconversion
- Faciliter une recherche d'emploi
- Réaliser un projet professionnel et/ou personnel

Pour les entreprises
- Améliorer la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)
- Réduire un parcours de formation
- Motiver les salariés
- Augmenter la qualification des collaborateurs

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Expérience en lien avec le diplôme visé

Modalités de validation

Jury VAE

Tarifs

1700 € + frais d'inscription à l'Université

Financement

- CPF
- Plan de développement des compétences pour les salariés
- Financement individuel
- France VAE pour les diplômes référencés

Accessibilité aux personnes handicapées

https://www.univ-littoral.fr/campus/handicapulco/

Principales étapes

Information, conseil, orientation

- Analyse du projet professionnel et aide au choix du diplôme

Etude de la recevabilité

- Constitution d'un pré-dossier pour avis de recevabilité
- La recevabilité administrative est assortie d'une recevabilité pédagogique donnée par le responsable du diplôme.

Rédaction du dossier de validation des acquis de l'expérience

Accompagnement individuel possible pour l'aide à la rédaction du dossier et la préparation de l'entretien avec le jury :
- Conseils méthodologiques
- Aide au choix des expériences à valoriser
- Aide à l'explicitation du parcours et des compétences mises en oeuvre en lien avec le diplôme

Jury VAE

- Présentation du dossier devant le jury VAE de l'ULCO
- En cas de validation partielle : prescription du jury quant aux modalités d'acquisition des compétences manquantes (cours, projet, mémoire, …) et conseils pour la mise en œuvre de la prescription

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre des catégories suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de faire valider les Acquis de l'expérience
Actions de formation par apprentissage